

Un projet de club d'entreprises mécènes

Un nouvel outil pour dessiner l'avenir du collège de Combrée ?

Alors que l'avenir des 10 000m² encore inoccupés du collège de Combrée peine à se dessiner, le président de l'amicale des anciens lance une nouvelle initiative pour tenter de faire enfin revivre l'intégralité de ce site exceptionnel.

Il est démissionnaire, mais ne part pas en claquant la porte. Il se lance dans un nouveau projet, mais sans arrière-pensées. Pour Patrick Tesson, président démissionnaire de l'amicale des anciens de Combrée (lire encadré), les démarches pour l'avenir du site sont dans l'impasse, il faut donc tenter de nouvelles solutions. « *Je n'ai nullement dans l'idée de donner des leçons à l'amicale, ni à la mairie et encore moins au gestionnaire des lieux (2^e ide, filiale de la Caisse des dépôts). Chacun joue son rôle. Mais je crois que nous avons besoin d'un outil supplémentaire.* »

Cet outil, c'est un club d'entreprises mécènes, que Patrick Tesson décrit comme un incubateur d'idées. Une sorte de comité stratégique qui pourra faire émerger des solutions et surtout dégager des moyens, d'une part pour maintenir en état les bâtiments et d'autre part pour la recherche d'investisseurs, dont le projet viendra confirmer la vocation de pôle



Depuis sa fermeture en 2005, un tiers seulement du collège est utilisé.

régional d'éducation pour la jeunesse, déjà incarnée par l'Épide (Etablissement public d'insertion de la Défense). Patrick Tesson a déjà poussé assez loin les investigations. Le club d'entreprises mécènes, dont les membres bénéficieront des mesures fiscales en vigueur, garderont la maîtrise des fonds qu'ils verseront, même si leur gestion sera assurée par la Fondation du Patrimoine et le propriétaire pour les travaux de restauration d'une part et par une seconde fondation (dont le nom

n'est pas encore dévoilé) pour la prospection d'autre part.

Les voyants ne sont pas encore au vert

Pour l'heure, cette initiative n'en est qu'aux prémices. Patrick Tesson attend encore le feu vert des deux fondations. Il faudra ensuite convaincre les premiers chefs d'entreprise qu'il a ciblés, avant d'annoncer publiquement la création de ce club et le périmètre dans lequel il sera constitué. Ensuite, les pistes à creuser

sont nombreuses. Rien qu'en se livrant à un petit brainstorming, plusieurs pistes viennent à l'esprit : métiers de bouche, filière équine, classes de citoyenneté... Reste que le site, s'il présente des atouts (beauté, calme, situation géographique...) doit également convaincre au delà de ses handicaps : un coût très élevé d'entretien extérieur, une reconversion des espaces intérieurs compliquée à mener et onéreuse, un isolement qui peut rebuter. En définitive, tout dépend du projet.

L'amicale des anciens à la croisée des chemins

L'Amicale des anciens de Combrée, qui a fêté le bicentenaire de l'institution libre en 2010, a compté près de 1 000 membres dans les années 1970. Aujourd'hui, elle peine à rassembler 150 adhérents. Aussi, devant l'évidente transition qui s'opère, le président, Patrick Tesson et l'ensemble du conseil d'administration ont annoncé leur démission pour 2014. Un geste non pas polémique mais qui appelle à la lucidité et à la responsabilité. Le 24 octobre 2014, se tiendra une assemblée générale extraordinaire qui devra décider de l'avenir de l'Amicale et de la redéfinition ou non de ses missions. En attendant, un forum a été créé sur Internet, pour préparer cette échéance. www.amicalecombrée.fr